



Présentation et programme

Journées de formation pour les élus des communes de Vaucluse Le mardi 5 et le mercredi 6 novembre 2024

« Nouvelle loi du 10 juillet 2023 et ses décrets : les communes directement impactées... »

Cette nouvelle loi, composée de 65 articles, vise à renforcer la prévention, la protection et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque d'incendie. Elle s'applique petit à petit au fur et à mesure des décrets et des arrêtés qui en découlent, posant beaucoup d'interrogations.

-Chemin communal en bordure d'habitations : aujourd'hui qui débrousaille quoi ?

-PLU : quels documents faut-il intégrer obligatoirement ?

-La préemption : un outil d'aménagement pour la DFCI ?

Nous répondrons à ces questions et à bien d'autres encore, de façon à ce que vous ayez tous les outils pour une application sereine de la loi.

Mardi 5 novembre

De 9H à 16H30 (repas offert sur place)

Dans les locaux du Syndicat mixte forestier.

Animé par la DDT 84, avec la participation du SDIS, de l'ONF-pôle DFCI et du SMDVDF.

Au programme : la nouvelle loi : les grandes thématiques, l'impact de la loi au niveau des communes /les outils du maire pour appliquer la loi.

Mercredi 6 novembre matin

De 9H à 12H : Rendez-vous à 9H à la mairie de Saint Hippolyte-le-Graveyron pour une visite de terrain en covoiturage.

Au programme : Retour d'expérience sur un feu. Présence ou absence d'aménagements DFCI : les difficultés rencontrées et les points positifs constatés lors de cet incendie du 17 août 2021, les changements qu'impliquerait aujourd'hui la nouvelle loi...

Public ciblé :

-Maires

-Elus en charge de la sécurité, de l'environnement, délégués au SMDVDF,

-Correspondants incendie Secours

Prérequis :

Connaissance de base de la réglementation (OLD : guide du débroussaillage) et de la cartographie de votre commune (répartition des zones forestières et des aménagements DFCI) ; PLU (zones urbaines et zones non urbaines) ...

